**3e - GÉOGRAPHIE - (10)** Les territoires ultramarins, des problématiques spécifiques.

**LES TERRITOIRES FRANÇAIS SITUÉS OUTRE-MER CONNAISSENT DES PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D’AMÉNAGEMENT : EXTRÊME ÉLOIGNEMENT, INSULARITÉ, DIFFICILE INSERTION DANS L’ENVIRONNEMENT RÉGIONAL... LES ATOUTS, EUX AUSSI SPÉCIFIQUES, SONT PAR AILLEURS NOMBREUX**

La France d’Outre-mer est ce qui reste de l’empire colonial. Ces territoires sont éloignés de la métropole : quelles sont les problématiques spécifiques de développement et de valorisation de ces milieux ?

**L’étude du cas de la Nouvelle-Calédonie est emblématique des contraintes et des atouts spécifiques des territoires ultramarins de la France**. Située à 18 000 km de Paris, la Nouvelle-Calédonie est riche de son sous-sol (Nickel, 25% des réserves mondiales), de ses milieux (Dont le lagon de Deva classé au patrimoine mondial de l’UNESCO) et de sa culture native Kanak. Constituée d’une île principale, « Grande Terre », et de l’archipel des Îles Loyauté (Dont l’île d’Ouvéa, foyer de la guérilla des Kanaks en 1988), elle bénéficie depuis la loi PONS d’un statut de très grande autonomie juridique qui doit la conduire à l’indépendance. Nouméa, la capitale administrative et  économique (1er port d’Outre-mer avec 5 millions de tonnes de fret / an) concentre les deux tiers de la population (200 000 habitants). La fracture territoriale sur Grande Terre entre la Province Nord, majoritairement rurale et Kanak, et la Province Sud dominée par les blancs créoles (Caldoches) est très forte : le réseau routier est plus dense au Sud, la seule université du territoire s’y trouve. Le Nord de « Grande Terre », et les Îles Loyauté sont demeurées en marge du développement économique et social. La fracture territoriale est aussi ethnique entre population native et population descendante des colons, et la situation globale a longtemps été marquée par la marginalisation des Kanaks, moins diplômés, moins alphabétisés.

Les événements dramatiques de la fin des années 1980’ (Assassinats de gendarmes, exécutions de leader indépendantistes) ont entraîné **une vive réaction de l’État, dont des plans ambitieux de modernisation et d’aménagement des territoires**. Le rééquilibrage territorial entre Nord kanak et Sud caldoche a été une priorité de l’État. La création du complexe minier de Koniambo Nickel SAS en pays kanak participe autant d’une politique de rééquilibrage économique que d’une politique d’apaisement des tensions entre Kanaks et Caldoches en partageant la manne du Nickel avec les populations kanak. Le « Grand Nouméa », aire d’influence urbaine de Nouméa, reçoit un Médipôle moderne (Radiothérapie, Centre Pasteur, traitement de l’insuffisance rénale, centre de suivi et de rééducation…). D’un coût total de 420 millions d’€, l’État français en finance 20%, le reste étant à la charge des institutions territoriales, financées par les impôts locaux (y compris ceux prélevés sur l’industrie de transformation du Nickel) et les subventions de la France. Administrativement située en dehors du territoire de l’Union Européenne, la Nouvelle-Calédonie ne bénéficie pas contrairement aux COM et aux DROM du statut de Région Ultrapériphérique (RUP) et ne reçoit donc aucune aide du FEDER.

La Nouvelle-Calédonie connaît une vigoureuse politique de modernisation économique et sociale qui intègre les populations natives : cependant la France métropolitaine reste le principal bailleur de fonds de ce territoire en marge.

**LIEUX & ESPACES SYMBOLIQUES**

**LAGON DU DOMAINE PROTÉGÉ DE DEVA**, lagon inscrit au patrimoine mondial de l’UNESCO, théâtre d’un tourisme de luxe.

**CHIFFRES REPÈRES**

**2,7 millions** d’habitants vivent dans la France d’Outre-mer – **24 heures** C’est le temps de transport de Nouméa à Paris, soit 18 000 km, presque la moitié du tour du monde – **13 territoires** (5 DROM, 6 COM et la Nouvelle-Calédonie.

**NOTIONS CLÉS**

**COM** Les Collectivités d’Outre-mer – **DROM** Départements et Régions d’Outre-mer – **DOMAINE** On appelle « domaine » le patrimoine mobilier et immobilier de l’État : certains territoires sont domaniaux, comme les forêts – **TERRITOIRE SPÉCIFIQUE** La Nouvelle-Calédonie bénéficie d’un statut juridique et politique unique, essentiellement du fait de son histoire récente tragique et de la prudence des élites locales face aux possibilités d’indépendance.